

## ***Rougisement printanier du douglas***

Actuellement, les informations émanant de la veille sanitaire réalisée par les Correspondants-Observateurs du DSF indiquent des rougisements brutaux des houppiers de douglas. Cette situation ne manque pas d'inquiéter gestionnaires et propriétaires et nécessite une information.

De nombreux rougisements printaniers de douglas sont actuellement observés dans l'interrégion DSF Massif Central.

**Les zones les plus touchées** sont :

- l'Auvergne, notamment la partie Est du Puy-de-Dôme et la montagne Bourbonnaise pour l'Allier
- le Limousin, et plus particulièrement le Plateau de Millevaches et le Plateau limousin ;
- le Morvan.

**Les symptômes observés** sont les suivants : le feuillage présente un aspect desséché, et conserve dans un premier temps sa couleur verte, puis vire au jaune puis au roux. Le dessèchement se produit depuis les extrémités vers le centre et la base de l'arbre ; d'ailleurs la progression au niveau des aiguilles affiche une évolution similaire, elles se dessèchent souvent par l'apex, leur base restant verte. Souvent quelques branches vertes subsistent à la base des individus touchés ; parfois, l'arbre n'est même atteint que sur un côté. Il est aussi possible d'observer une longue tache marron qui colore l'écorce sur un côté de la tige et qui correspond à un « coup de soleil » souvent orienté au Sud-Ouest

**Ce phénomène atteint des plantations jeunes**, jusqu'à l'âge d'une douzaine d'années en général, au couvert non fermé, et est souvent spectaculaire : le taux de dégâts peut atteindre 60 % des tiges. Les plantations très dégagées (gyrobroyage des interlignes et débroussaillage sur la ligne), où les arbres ne bénéficient d'aucun ombrage, sont les plus touchées. Des arbres plus âgés, particulièrement ceux situés en lisière, peuvent aussi présenter des dessèchements de branches. Ces rougisements printaniers se produisent sur tout type de station.

Compte-tenu des premières observations, **les causes de ce rougisement printanier** semblent très corrélées aux conditions climatiques de la fin de l'hiver, et notamment celles de mars 2014 :

- essentiellement une insolation importante ;
- une quasi-absence de précipitations durant une vingtaine de journées pendant le mois de mars ;
- des températures quelquefois élevées dans la journée et un fort gel nocturne ;

- un sol parfois gelé, qui rend l'eau indisponible pour les arbres
- les zones touchées par les neiges lourdes de novembre 2013 avec des arbres couchés ou penchés sont très affectées par ce phénomène de rougissement.

Dans ces conditions, les jeunes douglas, à l'enracinement peu développé et superficiel alors que la partie aérienne est déjà importante, ne peuvent compenser leur évapotranspiration et se dessèchent.

Les défauts de conformations racinaires, mais aussi les éventuelles pathologies constituent des facteurs aggravants

Des rougissements similaires avaient déjà été observés sur les mêmes secteurs au cours des printemps 1989, 1998, 2007 et 2008.

### **Note à l'attention des Correspondants-Observateurs :**

Ces problèmes entrent dans le cadre de la veille sanitaire : les peuplements touchés doivent faire l'objet d'un signalement, dans lequel sont précisés l'âge des arbres, la densité, la situation topographique, l'exposition, l'altitude et la gestion de la végétation d'accompagnement en informations complémentaires.



Plantation de douglas âgée de 6 ans Livradois altitude 800 mètres, versant nord, 25% des tiges ont rougies



## COORDONNÉES DES CORRESPONDANTS-OBSERVATEURS

### Pour tout problème phytosanitaire en forêt : Les coordonnées des 30 correspondants-observateurs sur l'Interrégion Massif-Central Bourgogne

| Dpt      | Forêt Publique   | Forêt privée                               |  |
|----------|--|--|--|
|          | Office National des Forêts   | Centre National de la Propriété Forestière | Services de l'Etat chargés des forêts en DRAAF, DDT... |
| 03       | Jean TAILLARDAT<br>04.70.47.36.42  | Adrien BAZIN<br>04.70.44.70.89             | Jérôme DAFFIX<br>04.70.48.77.69                        |
| 15       | Samuel GAGNIER<br>04.71.78.54.30   | Jean-Philippe RIEUTOR<br>04.71.60.24.95    |  |
| 43       | Nicolas CORNET<br>04.71.06.64.86   | Jean-Luc PARREL<br>04.71.06.04.57          | Flora PLANCHON<br>04.71.05.84.94                       |
| 63       | Jean-François de FALVARD<br>04.73.65.82.92   | Marc LAFAYE<br>04.73.98.71.28              | Philippe VAURS<br>04.73.42.14.73                       |
| Morvan   |  | Hervé LOUIS<br>03.80.60.30.97              |  |
| 21       | Bertrand HUTTINGER<br>03.80.26.46.90<br><br>Christophe DESCHAMPS<br>03.80.89.01.75 | Alexandre GUERRIER<br>03.80.53.01.31       | Jean-Luc EDOUARD<br>03.80.29.44.83                     |
| 58       | Simon BOUCHET<br>03.86.71.84.41  | Yann MOZZICONACCI<br>03.86.71.93.55        | Jean-Louis REYNAUD<br>03.86.71.52.93                   |
| 71       | Thierry HARDY<br>03.85.52.46.49  |  | Bernard DUPOUY<br>03.85.21.86.08                       |
| 89       | Alain MALOT<br>03.86.95.27.08  | Nadia BARUCH<br>03.86.94.90.20             |  |
| 23       | Philippe MASSOT<br>05.55.34.53.13  | Jean-Luc FARGES<br>05.55.52.49.95          | Emmanuel GASPARD<br>05.55.61.20.86                     |
| 19       | Philippe MASSOT<br>05.55.34.53.13  | Robert NANOT<br>05.55.93.96.52             | Jacques BAVOUZET<br>06.75.25.12.99                     |
| 87       | Philippe MASSOT<br>05.55.34.53.13  | Michel DEFAYE<br>05.55.69.57.66            | Patrick MAURETTE<br>05.55.12.90.49                     |
| Auvergne | Bourgogne  | Limousin                                   |  |



Direction Régionale de l'Alimentation,  
l'Agriculture et de la Forêt d'Auvergne  
**Directrice de publication** : Claudine LEBON  
**Conception du document** : DGAL (DSF)  
et DRAAF Auvergne – SRAL (pôle interrégional)  
**Contact** : DRAAF Auvergne – Site de Marmilhat  
16B rue Aimé Rudel – BP45 – 63370 LEMPDES  
Tél : 04 73 42 14 14 – SRAL - PSF : 04 73 42 14 97  
Mail : sral.draaf-auvergne@agriculture.gouv.fr

Plus d'informations :  
<http://draaf.auvergne.agriculture.gouv.fr>

